

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26116</p>
---	---	--

SEANCE du : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 mai 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON, de 18h30 à 19h15	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Anne ROUX
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Nathalie SOUBRE
Emile BREGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Antoine TRANCHET
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Pierre MORIN	
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Florence PREAUD	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Elina PREAULT	
Florence ERISSE, de 18h30 à 20h05	Marie-Hélène GUIGNARD	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Philippe BARON, pouvoir à Jean-François MOREAU de 19h15 à 20h21	Florence ERISSE, pouvoir à Pierre MORIN de 20h05 à 20h21	Nathalie MOREAU, pouvoir à Elina PREAULT

Secrétaire de séance : Pascale FERCHAUD, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Augmentation des tarifs de location des Chalets pour le Marché de Noël 2026

Il est proposé les augmentations suivantes :

Type	1 jour	2 jours
Chalet	19€	50€ au lieu de 35€
Stand Tivoli	13,50€	22,50€
Autonomie (mètre linéaire)	4,50€ le mètre linéaire	12€ au lieu de 8,50€ le mètre linéaire

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- DE FIXER le tarif de location d'un chalet à 50 € pour 2 jours ;
- D'APPLIQUER un tarif de 12 € par mètre linéaire pour 2 jours.

Le Secrétaire de séance,

Pascale FERCHAUD




Le Maire

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_116-DE
 Date de télétransmission : 21/05/2026
 Date de réception préfecture : 21/05/2026